

Les infos

Vendredi 11 avril 2008



TOUT VA TRÈS BIEN...

Ceux qui s'inquiétaient de sa santé en sont pour leur frais, Daniel Bouton a retrouvé son mordant devant la commission des finances de l'Assemblée nationale. Il voit « la situation s'améliorer » sur la crise des marchés, et considère que « la Société Générale va très bien »... Précisons qu'il ne parle évidemment pas de la situation sociale, au cas où vous auriez cru !

MISÈRE

L'impact négatif de la crise financière sur les bonus 2007, ceux versés récemment, atteint 360 millions d'euros. C'est donc grâce au mécanisme de lissage mis en place depuis plusieurs années que SGCIB a versé tout de même 240 millions, au lieu d'à peine 50. Une partie a été versée en actions, histoire de démotiver les tentations de partir. Bien que fortement réduite, on notera que la dotation représente au bas mot 4 fois plus que celle attribuée au variable pour le reste du personnel.

L'OBSERVEUR

Une deuxième réunion de négociation s'est tenue sur la GPEC (prononcez gépèque). Ce truc est censé prévoir et gérer les évolutions de l'emploi, et c'est devenu une négociation obligatoire au titre de la loi. Comme ça ne coûte, presque, rien et que ça n'empêche pas de déclencher un plan social en cas de besoin, cette

loi n'a pas bouleversifié les employeurs. La réunion a permis de... fixer deux nouvelles dates de réunions. Philippe Perain, le directeur des relations sociales a pu également y préconiser la création d'un observatoire, car, a-t-il souligné : « sans observatoire, pas de gépèque » ! En moins d'une semaine, il en est donc à son deuxième observatoire, le premier étant consacré au stress. Allons-nous devoir le surnommer l'observeur ? Impossible, la marque est déjà déposée par un célèbre quotidien britannique.

BAS DE PLAFOND

La direction a proposé aux organisations syndicales 2 projets d'avenants à l'accord RTT et à l'accord temps partiel que vous pouvez consulter sur notre site intranet. Ces projets répondent pour une part à des demandes syndicales et des salariés, comme la possibilité de report négatif sur le crédit RTT de l'année suivante, la récupération des jours employeurs pour les temps partiels lorsqu'ils sont fixés un jour non travaillé, ou même la recréation d'un temps partiel à 90%. Le problème est qu'en échange, la direction entendait obtenir le déplafonnement du nombre de jours qui peuvent être investis en CET, actuellement limités à 13. Il ne s'agirait que de souplesse et de répondre au souci de quelques centaines de cadres des centraux qui peuvent perdre un jour ou deux à cause de ce plafond... sauf que tout le monde a bien compris que ce serait ouvrir la porte à une mécanique infernale qui, pour satisfaire quelques intérêts particuliers, se retournerait contre tous ceux qui entendent continuer à user de leur RTT, de très loin les plus nombreux. L'opposition très ferme de la CGT s'est conjuguée avec la réserve des autres signataires de l'accord, SNB et CFTC, qui ne veulent pas remettre en cause l'équilibre de l'accord et des évolutions qu'il a connus. Un nouveau projet devrait nous être adressé prochainement, qui abandonnera le déplafonnement, à suivre donc...



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT